

vigueur depuis huit ans — devient plus compréhensible si l'on conçoit que les sanctions à l'égard du Vietnam ont principalement pour but d'afficher tant symboliquement que concrètement la solidarité du Canada avec une coalition d'autres États.»<sup>135</sup>

Inscrit dans une conjoncture internationale qui donnait priorité aux droits de la personne, l'accueil assez exceptionnel accordé par le Canada aux «réfugiés de la mer» détermina le fondement des politiques canadiennes. À cette époque, Mme Flora MacDonald, alors secrétaire d'État aux Affaires extérieures, s'était écartée du ton habituellement feutré des interventions canadiennes pour parler haut et fort à la Conférence de Genève sur les réfugiés, convoquée le 20 juillet 1979 par le Secrétaire général des Nations-Unies. Malgré les efforts déployés par Kurt Waldheim pour que les propos des intervenants se restreignent à la dimension humanitaire du problème, la Ministre accusa à plusieurs reprises le Vietnam en le désignant comme principal responsable de cette «agression flagrante et outrageante des droits fondamentaux de la personne».<sup>136</sup> Ce fut le discours occidental le plus sévère à l'endroit du Vietnam.<sup>137</sup> À son retour, Mme MacDonald déclarait lors d'une conférence de presse, qu'elle avait rencontré à Genève le sous-ministre des Affaires étrangères du Vietnam, M. Phan Hien, et qu'elle lui avait souligné, entre autres choses, que «la patience du Canada arrivait à sa limite dans cette affaire».<sup>138</sup>

Pendant toute l'année 1979, Ottawa parut non seulement donner le ton au sujet du volet humanitaire dans la question indochinoise, mais aussi prendre l'initiative sur le plan politique. Au Conseil de sécurité, son représentant avait en effet déclaré quelques mois plutôt : «Les populations et les gouvernements du Vietnam, du Cambodge et du Laos ont *davantage besoin de sympathie que de remontrances*».<sup>139</sup> Il faut les

<sup>135</sup> Kim Richard Nossal, «Les sanctions économiques et les petits États : le cas de la "punition" du Vietnam par le Canada», *Études internationales*, vol. XVIII, n° 3, septembre 1987, page 541.

<sup>136</sup> Flora MacDonald, «Crise en Asie du Sud-Est : les aspects humanitaires et politiques ne peuvent être dissociés», *Déclarations et Discours*, Ottawa, n° 79/12, Genève, 20 juillet 1979, page 2.

<sup>137</sup> *International Canada*, juillet-août 1979, page 185.

<sup>138</sup> *La Presse*, 23 juillet 1979.

<sup>139</sup> Souligné par l'auteur.